

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 21 Mars 2019

Date d'affichage 21 Mars 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 19 (+ 9 procurations)

votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190328-DEL_19_03_27_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2019

Affichage : 28/03/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT SEPT MARS à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Étaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET, M. Gaëtan THOMAS, M. Nicolas CHABLE, M. Thierry PERRE.

Excusés : Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Jean THOREAU (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Camille MORIN-BURRE), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Dominique BURLLOT (Pouvoir donné à Josette JACOB), M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Edith ALIX), Mme Pascale LEVEQUE (Pouvoir donné à Gaëtan THOMAS), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Gaëtan THOMAS a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur GUESNE ne participe pas au vote relatif aux subventions du VSF Triathlon

Madame DUCELLIER ne participe pas au vote relatif à la subvention Chorale Coro Favorito

Monsieur ARBOUYS ne participe pas au vote relatif à la subvention VSF Tir à la Cible

SUBVENTIONS A DIVERSES SOCIETES

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE les propositions de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres votants (25 Pour – 0 Contre – 0 Abstention) pour l'ensemble des subventions à diverses sociétés pour l'année 2019.

Voir tableau annexé.

Pour copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU

SUBVENTIONS AUX DIVERSES SOCIETES	Montants 2018	Proposition Montants 2019	VOTEES SI DIFFERENT
S P O R T			
Aide aux sportifs de haut niveau clubs Fertois		20 000 €	
Association Fertoise Futsal (<i>football en salle</i>)	300 €	300 €	
Club Sportif Scolaire, Jean Rostand	315 €	315 €	
Club Sportif Scolaire, Ledru Rollin	315 €	315 €	
Auto-Moto Club Fertois	340 €	340 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>Slalom 2019</i>	1 160 €	1 160 €	
Auto-Moto Club Fertois - <i>exceptionnelle 2019 Exposition Métiers d'Art</i>		250 €	
Auto RC Club Fertois	350 €	350 €	
Canoë-Kayak Club Fertois	687 €	687 €	
Canoë-Kayak Club Fertois - <i>Raid Aventure 2019</i>	1 055 €	1 055 €	
Charabia double dutch	200 €	200 €	
Club Subaquatique Fertois	562 €	562 €	
Cyclo Fertois 72	600 €	600 €	
Echiquier Fertois	211 €	211 €	
Gymnastique Volontaire Fertoise (G.V.F.)	315 €	315 €	
Judo Club du Perche Sarthois	1 218 €	1 218 €	
Office Municipal des Sports et Loisirs (O.M.S.L.)	46 000 €	46 000 €	
Radio Modèle Club Fertois	711 €	711 €	
Tae Kwon Do	1 184 €	1 184 €	
V.S.F. - ENSEMBLE DES SECTIONS	70 000 €	70 000 €	
V.S.F. Athlétisme (Foulées Fertoises)	1 015 €	1 015 €	
V.S.F. Athlétisme (Trail Vallée de l'Huisne)	1 000 €	1 000 €	
V.S.F. Badminton (Subvention tournoi national)	322 €	322 €	
V.S.F. Boules Lyonnaises	250 €	250 €	
V.S.F. Cyclisme - <i>Prix de la Ville</i>	2 165 €	2 165 €	
V.S.F. Cyclisme (section VTT) - <i>Transfertoise</i>	348 €	348 €	
V.S.F. Football - Tournoi des Pupilles	430 €	430 €	
V.S.F. Football - subvention exceptionnelle 2019 Plan de développement du club		30 000 €	
V.S.F. Football - SSL football Collège Notre Dame	817 €	817 €	
V.S.F. Handball - <i>Section Sportive Scolaire Collège Georges Desnos</i>	1 500 €	1 500 €	
V.S.F. Pêche Compétition - <i>Concours de Pêche</i>	1 300 €	1 300 €	
V.S.F. Pétanque Grand Prix de la Ville	1 000 €	1 000 €	
V.S.F. Roller subvention exceptionnelle 2019 championnat régional		350 €	
V.S.F. Triathlon - <i>Championnat de France Handisports Août 2019</i>	1 055 €	1 055 €	
V.S.F. Triathlon - <i>International Août 2019</i>	2 293 €	2 293 €	

* Hors VSF :		
Canoë-Kayak Club Fertois (Ecole)	286 €	286 €
Club Subaquatique Fertois (Ecole)	314 €	314 €
Judo Club du Perche Sarthois (Ecole)	791 €	791 €
Radio Modèle Club Fertois (Ecole)	109 €	109 €
Tae Kwon Do (Ecole)	355 €	355 €
Echiquier Fertois (Ecole)	1 050 €	1 050 €
* V.S.F. :		
V.S.F. Athlétisme (Ecole)	546 €	546 €
V.S.F. Badminton (Ecole)	736 €	736 €
V.S.F. Basket-Ball (Ecole)	1 514 €	1 514 €
V.S.F. Cyclisme (Ecole)	518 €	518 €
V.S.F. Football (Ecole)	2 428 €	2 428 €
V.S.F. Gymnastique (Ecole)	2 728 €	2 728 €
V.S.F. Handball (Ecole)	1 459 €	1 459 €
V.S.F. Karaté (Ecole)	409 €	409 €
V.S.F. Natation (Ecole)	1 118 €	1 118 €
V.S.F. Pétanque (Ecole)	177 €	177 €
V.S.F. Roller-Skating (Ecole)	436 €	436 €
V.S.F. Rugby (Ecole)	1 118 €	1 118 €
V.S.F. Tennis (Ecole)	1 255 €	1 255 €
V.S.F. Tennis de Table (Ecole)	477 €	477 €
V.S.F. Tir à l'Arc (Ecole)	250 €	250 €
V.S.F. Tir à la Cible (Ecole)	300 €	300 €
V.S.F. Triathlon (Ecole)	409 €	409 €
V.S.F. Volley-Ball (Ecole)	423 €	423 €
SCOLAIRE		
Association "Au Clair de la Lune" (<i>sensibilisation à la lecture</i>)	800 €	800 €
Association Laïque du Pays Fertois	216 €	216 €
Association des Parents de l'Ecole Libre (A.P.E.L.)	430 €	430 €
Association FCPE	428 €	428 €
Collège - Lycée, par établissement 2 séjours maximum/an Forfait de 23 €/élève maximum 230 € par séjour	2 760 €	2 760 €
Collège Georges Desnos, classes de patrimoine (pour 3 classes)	2 800 €	2 800 €
Collège Georges Desnos - Foyer Socio-Educatif	612 €	612 €
Lycée Robert Garnier - Association sportive cité scolaire	528 €	528 €
CULTURE - ENVIRONNEMENT - LOISIRS		
Académie des Arts et Sciences de la Mer -exposition 2019-		1 000 €
Association des Collectionneurs Fertois	300 €	300 €

Association des Croqueurs de Pommes des Collines du Perche	79 €	79 €
Association Jardin Verger des Calots	300 €	300 €
Association Le Reg'Art	200 €	200 €
Association 100% loisirs	200 €	200 €
Association Perche Poker	100 €	100 €
Les Tréteaux Vénitiens	759 €	759 €
Chorale Coro Favorito	1 000 €	1 000 €
Chorale du Val d'Huisne	1 000 €	1 000 €
Comice Agricole	4 386 €	4 386 €
Comité des Fêtes Saint Antoine	1 227 €	1 227 €
Comité de Jumelage ou d'échanges internationaux	4 060 €	4 060 €
Ecole d'Accordéon Fertoise (<i>dont concerts du 11.11 et de la Foire-Exposition</i>)	700 €	700 €
La Ferté-Bernard Accueil AVF	500 €	500 €
GDON lutte contre les nuisibles	150 €	150 €
Harmonie Fertoise (fonctionnement)	733 €	733 €
Harmonie Fertoise (direction)	2 100 €	2 100 €
Harmonie Fertoise (Sainte Cécile)	804 €	804 €
Harmonie Fertoise (spectacle fin d'année)	2 010 €	2 010 €
Harmonie Fertoise subvention exceptionnelle 100 ans en 2019		1 000 €
Orchestre d'Harmonie de la ville de la Ferté Bernard	812 €	812 €
Jardins Familiaux	30 €	500 €
La Pulse à l'Oreille dont subvention exceptionnelle 10 ans en 2019	150 €	300 €
Les Tombés de la Lune- les Rendez-vous de Saint Lyphard	8 500 €	10 000 €
Loisirs et Culture - Cinéma "Le Palace"	341 €	341 €
Loisirs et Culture - Opération "Graine d'Images Juniors 2019"	334 €	334 €
Loisirs et Culture - Subvention fonctionnement 2019	6 090 €	6 090 €
Loisirs et Culture - Subvention exceptionnelle 2019		30 000 €
Mamers en Mars	500 €	500 €
Orchestre symphonique du Perche Sarthois dont subvention exceptionnelle 10 ans en 2019	750 €	1 250 €
Planète Sciences	10 456 €	10 456 €
Restaurant d'Enfants (Selon Convention Municipale)		
Scouts Unitaires de France	1 184 €	1 184 €
SEPENES	750 €	750 €
Société du Pays Fertois (Etudes et Recherches), fonctionnement	419 €	419 €
Société des Courses Hippiques du Perche Sarthois	1 523 €	1 523 €
Acheter Fertois (UCAI)	3 624 €	3 624 €
E C O N O M I Q U E		
Centres de Formation d'Apprentis (50€/élève plafonné à 300€ par an et par établissement)	1 500 €	1 500 €
S O C I A L		
Amicale du Personnel des Services Municipaux	28 832 €	28 832 €
Anciens Combattants U.N.C. (section fertoise)	295 €	295 €

Comité des Œuvres Sociales ESAT le Tertre - Rue de Louth (ADAPEI de la Sarthe)	700 €	700 €	
ADMR - Section Locale	302 €	302 €	
Association Locale des Personnels de Santé Val d'Huisne		2 500 €	
Association "A Petits Pas", CH Paul Chapron	475 €	475 €	
Association "les P'tits Doudous ", CH Paul Chapron		100 €	
Amicale du personnel Centre Hospitalier	300 €	300 €	
Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers (permanence de Mr DESHAYES)	150 €	150 €	
Association pour le Don de Sang Bénévole (section locale)	554 €	554 €	
Association Lesiour-Soulbieu	788 €	788 €	
Association Prévention routière		200 €	
Association Revie Saint Julien, Maison de Retraite	475 €	475 €	
Centre Communal d'Action Sociale (secours divers - selon convention municipale)			
Club "Centre Ville"		392 €	
Génération Mouvement Le Closeau		392 €	
Génération Mouvement Saint Laurent		392 €	
Croix-Rouge (section locale)	600 €	600 €	
Décorés du Travail	400 €	400 €	
Deux ou trois choses		50 €	
Ligue contre le cancer - antenne locale	1 005 €	1 005 €	
Maison des Adolescents	500 €	500 €	
Médaillés Militaires (SNEMM)	295 €	295 €	
Mouvement "Vie Libre" La Ferté-Bernard	329 €	329 €	
Restaurants du Cœur	1 648 €	1 648 €	
Sapeurs-Pompiers (Amicale)	1 288 €	1 288 €	
Sapeurs-Pompiers (Association des Jeunes)	102 €	102 €	
Secours Catholique, section locale	443 €	443 €	
S.O.R.	211 €	211 €	
DIVERS			
"Provision subvention 2019 : Demandes non connues lors du vote du Budget Primitif"	5 286 €	1 693 €	
TOTAL		355 000 €	